



**La prochaine réunion du Conseil Municipal
de Rochebaudin aura lieu le :
vendredi 2 Juillet 2021 à 20h30
dans la salle communale**
(Réunion ouverte au public, port du masque obligatoire)

Rochebaudin, le 22 juin 2021

ORDRE DU JOUR

1 – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 9 avril 2021

2 – Création de comptes épargne temps pour le personnel communal

Au cours de sa séance du 9 avril 2021, le Conseil municipal avait donné un accord de principe pour la création de comptes épargne temps (C.E.T.) pour le personnel communal, incluant la possibilité donnée aux agents de se faire payer les jours de congés cumulés sur leur C.E.T. . Le Centre de Gestion ayant donné son accord, il est possible aujourd'hui de créer ces C.E.T.

3 – Lancement d'études sur le Patrimoine

Le Département nous a accordé une subvention de 70 % pour une étude sur le patrimoine (avec un maximum de dépenses de 83.000 € HT) ainsi qu'une subvention de 80 % sur une dépense maxi de 100.000€ pour des travaux d'amélioration des tuyaux dans la Malle. Nous attendons aussi la confirmation du Département d'une subvention exceptionnelle supplémentaire de 10.000 € toujours pour le vallon de la Malle. Il y a une interaction entre ces deux sujets et il faudra distinguer ce qui relève de l'étude de patrimoine et ce qui relève de la restructuration de la Malle.

La Commission Patrimoine-Environnement propose au Conseil de lancer une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du vallon de la Malle qui devrait régler à minima 3 problèmes :

- Le tuyau qui traverse le pont (maison Freydier),
- Le tuyau sur pilotis rive droite en amont du pont,
- Le tuyau rive gauche,

Le coût des travaux est estimé à 40.000 € HT.

Il sera évidemment prévu des rendus publics aux différents stades de cette étude.

Afin de pouvoir disposer des moyens permettant ensuite d'autres études, la Commission propose au Conseil de commander à des géomètres des plans précis des bâtiments et espaces communaux (Porte cloches, église, mairie, Chapelle de Sénisse, espaces extérieurs pas relevés lors des travaux d'assainissement). Les devis s'établissent à 12.565€ HT pour une estimation à 20.000 € HT lors de la demande de subvention .

Dans l'objectif de préciser le contour de futures études, il est aussi proposé au Conseil de lancer des sondages pour savoir combien d'habitants souhaiteraient disposer de bornes pour la recharge de véhicules électriques, s'ils seraient intéressés par des garages (box) pour leurs véhicules, ou par une mutualisation de pose de capteurs photovoltaïques sur leurs toitures.

Dans l'objectif de mieux cerner les évolutions possibles de notre patrimoine, il est demandé au Conseil d'autoriser la municipalité à consulter Drôme Aménagement Habitat (D.A.H.) pour savoir si la transformation de l'église du village en logements est envisageable et à quelles conditions.

4 – Acquisition d'un défibrillateur

La commission Vie de la Commune propose l'acquisition d'un défibrillateur, pour environ 2000 € HT. La commission pourrait être mandatée pour procéder au choix du matériel et de son mode de fonctionnement.

5 – Subvention aux associations

La commission Vie de la Commune propose d'attribuer :

- 300 € à l'ADMR (Aide à Domicile) pour financer la formation aux premiers secours de 5 aides à domicile ;
- 100 € à l'association de chasse (ACCA) pour financer l'achat estimé à 274 € de panneaux de signalisation.

6 – Quitus demandé par le Département pour les travaux d'assainissement

Le Département demande à la commune de donner quitus à son mandat de maître d'ouvrage pour la réalisation de l'assainissement collectif. Il est proposé au Conseil de refuser ce quitus pour les raisons suivantes :

- la demande de quitus n'est pas accompagnée des documents prévus par le mandat mais seulement d'une liste de documents qui nous seraient ensuite transmis;
- dans cette liste de documents rien ne concerne le renoncement aux pénalités de retard ;
- toujours dans cette liste, ne figurent pas non plus les décomptes définitifs qui nous sont pourtant indispensables.

7– Motion sur le vote blanc

Des conseillers municipaux proposent de prendre une motion demandant qu'aux élections, le vote blanc soit désormais considéré comme un suffrage exprimé. Cette motion serait transmise au Président de la République ainsi qu'à nos parlementaires.

8 – Adhésion au service de psychologie du travail et des organisations

La mairie a l'obligation de veiller à ce que l'état de santé de ses agents ne soit pas altéré par l'exercice de leurs fonctions et doit donc disposer d'un service de médecine préventive. Ce service peut être assuré par le Centre de Gestion Départemental. Il est donc proposé au Conseil que la Commune adhère au Service de psychologie du travail et des organisations géré par le Centre de Gestion de la Drôme.

9 – Revalorisation des indemnités des élus

Le financement par l'État des indemnités aux élus a été augmenté. Le budget de la commune pour 2021 a pris en compte cette augmentation et il est demandé au Conseil d'augmenter en conséquence les indemnités.

10 – Informations

- Syndicat des eaux du Bas Roubion et de Citelle : quelles évolutions pour Rochebaudin
- Traitement des charpentes de l'église et de la mairie : tout va bien
- Subventions obtenues de la Région (2.140€) et du Département (20.636 €) pour la réparation du pont du chemin de Dieulefit (montant des travaux : 29.480 €)

11 – Questions diverses